

le

**Extraits du Procès-verbal du Conseil Municipal
Mercredi 11 avril 2018**

PRESENTS : M. Daniel DRAY, M. Bernard BILLIERE, Mme Marie-Claire GIBERGUES, M. Grégoire DUBOURG, Mme Marion LE MAUX, M. Olivier POMPONNE, Mme Céline LAPOTRE, M. Dominique DEPREZ, M. Jean-Luc DECAUDIN, M. Dominique FACUNDO, M. Didier SIMONNET, Mme Nathalie JOVIC, Mme Cécile ROBIN, M. Albert MOLL, M. Patrick SOLER, M. Dominique GOUVENOU, M. Dominique HERENT

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme Laure KIELUS a donné pouvoir à Mme Marie-Claire GIBERGUES

Mme Françoise PILLON a donné pouvoir à M. Albert MOLL

ABSENT EXCUSE :

M. Max CASSILDE

ABSENTS :

Mme Florence DESNEUX, Mme Stéphanie MONSEU, M. Philippe ESPERCIEUX

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean-Luc DECAUDIN

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30 et procède à l'appel des Conseillers Municipaux présents, cite les pouvoirs remis. Il constate que le quorum est atteint.

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du conseil du 30/09/2017
3. Participation des familles au service enfance (vacances été 2018 et année scolaire 2018/2019)
4. Indemnités de chaussures et de petit équipement pour les agents
5. Fournitures scolaires
6. Compte de gestion de l'année 2017
7. Compte administratif de l'année 2017
8. Etat des cessions et des acquisitions de l'année 2017
9. Affectation du résultat 2017
10. Taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour 2018
11. Budget primitif 2018
12. Subventions aux associations
13. Acquisition d'un terrain cadastré AB N°1
14. Motion sur l'instauration d'un moratoire sur les fermetures des classes

Questions diverses

IL A ENSUITE ETE DELIBERE SUR LES POINTS SUIVANTS :

01) Désignation du secrétaire de séance

M. Jean-Luc DECAUDIN a été désigné secrétaire de séance.

02) Approbation du compte rendu du 30/09/2017

Aucune remarque n'est mentionnée.

Voté à l'unanimité

3) Participation des familles au service enfance (vacances été 2018 et année scolaire 2018/2019)

POUR PROFITER DE L'APPLICATION DU QUOTIENT, MERCI DE NOUS REMETTRE VOTRE AVIS D'OPPOSITION 2017										
GRILLE APPLICABLE AU 05 JUILLET 2018										
	TARIF	TARIF SANS REMIS								
		du 01/07 au 31/07/2018	standard après 17h	21h30 Centre de loisirs	Petites vacances ou journées intercommunales	Petites Vacances et	Grandes vacances	semaine scolaire	3 jours scolaires	
		le jour	hors par	le samedi	moins de 2 jours	Grandes vacances	4 jours à 15h	du 01/07 au 31/07/2018	du 01/07 au 31/07/2018	
	tarif de base	5,17 €	8,65 €	8,90 €	14,52 €	65,01 €	65,01 €	14,75 €	100,00 €	118,77 €
Élevé(e) 1	0,00 € à 271,00 €	3,28 €	1,38 €	8,90 €	7,21 €	31,23 €	31,23 €	27,28 €	69,22 €	69,22 €
Élevé(e) 2	284,00 € à 460,00 €	2,74 €	2,71 €	8,90 €	6,70 €	41,03 €	41,03 €	31,89 €	108,00 €	71,29 €
Élevé(e) 3	601,00 € à 823,00 €	3,28 €	2,26 €	3,90 €	10,25 €	47,53 €	47,53 €	30,33 €	130,51 €	83,24 €
Élevé(e) 4	804,00 € à 1 034,00 €	6,65 €	7,95 €	4,00 €	11,81 €	54,79 €	54,79 €	43,80 €	149,41 €	93,71 €
Élevé(e) 5	1 045,00 € à 1 251,00 €	4,11 €	3,24 €	3,90 €	12,25 €	61,02 €	61,02 €	40,23 €	170,21 €	102,89 €
Élevé(e) 6	supérieur à 1 251,00 €	5,17 €	8,65 €	8,90 €	14,52 €	65,01 €	65,01 €	14,75 €	100,00 €	118,77 €
Parent(e)		5,85 €	5,50 €	8,90 €	21,26 €	100,00 €	100,00 €	81,25 €	275,00 €	173,00 €

Contre : 1 (M. Dubourg)

Abstentions : 0

Pour : 18

M. Moll et Mme Pillon (vote par procuration) votent pour ces tarifs, mais toutefois partagent l'avis de M. Dubourg d'appliquer le quotient sur les pénalités facturées pour les retards.

04) Indemnités de chaussures et de petit équipement pour les agents

Le taux maximum est celui applicable aux fonctionnaires de l'Etat fixé par arrêté du 31 décembre 1999, à 32,74 € pour les chaussures et à, 32,74 € pour les petits équipements.

Il est proposé de reconduire ce montant à partir de 2018, pour l'ensemble des agents recrutés, à l'exception de ceux qui pour la collectivité fournit des vêtements de travail.

Voté à l'unanimité

05) Fournitures scolaires

Montant alloué annuellement : 32.38 € (au lieu de 32.00 € en 2017) par enfant pour l'achat de fournitures scolaires.

Voté à l'unanimité

06) Compte de gestion de l'année 2017

Le compte de Gestion de l'année 2017 regroupe l'ensemble des documents qui justifie et résume la totalité des opérations exécutées sous la responsabilité de Monsieur Le comptable du Trésor. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Contre : 0

Abstention : 2 (Mme Pillon, M. Moll)

Pour : 17

07) Compte administratif de l'année 2017

Le compte Administratif de l'année 2017 établi par l'ordonnateur, retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes qu'il a exécutées. Il doit être en stricte concordance avec le Compte de Gestion 2017.

Contre : 0

Abstentions : 2 (Mme PILLON, M. MOLL)

Pour : 16

08) Etat des cessions et des acquisitions de l'année 2017

Néant

A l'unanimité

09) Affectation du résultat

Affectation du résultat de fonctionnement constaté à la clôture 2017 :
au compte 001 : dépense d'investissement 138 879,16€ (déficit)

au compte 002 : recette de fonctionnement 1 484 722,34€ (excédent)
 Voté à l'unanimité

10) Taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour 2018

Les taux d'imposition pour 2018 sont fixés à :

- taxe d'habitation : 20.00 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 15.98 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46.85 %
- CFE : 19.81 %

(produit fiscal attendu à 1 987 442.00 €)

Voté à l'unanimité

11) Budget primitif 2018

	Budget 2017 pour mémoire	Proposition BP 2018
RECETTES de Fonctionnement + REPORT N-1	3 639 839.02€	4 686 679.15€
DEPENSES de Fonctionnement	2 664 690.65€	4 686 679.15€
R e c e t t e s d'Investissement + REPORT N-1	1 392 222.14€	3 237 866.16€
D é p e n s e s d'Investissement + REPORT N-1	1 021 527.33€	3 237 866.16€
R E C E T T E S GLOBALES	5 032 061.16€	7 924 545.31€
DEPENSES GLOBALES	3 686 217.98€	7 924 545.31€

Voté à la majorité

Contre : 0

Abstention : 2 (Mme PILLON, M. MOLL)

Pour : 17

12) Subventions aux associations

Subventions aux associations	2018
A.S.I.C.	2 150.00 €
A.S.O.C. + organisation loto 500	3 800.00 €
Activboutchou (exceptionnel + 175 pour investissement en 2018)	475.00 €
ALC - Bibiothèque	300.00 €
Comité des fêtes de la Chapelle-en-Serval	7000.00 €
Coop scolaire maternelle : 113 élèves	2 655.50 €
Coop scolaire élémentaire : 201 élèves	4 723.50 €
COS	3 900.00 €

Côté corps	300.00 €
Délégation Départementale de l'Education Nationale	130.00 €
FSE Collège su Servois	910.00 €
Gymvolontaire Orrygeoise	200.00 €
Happy Fitness	1 230.00 €
I Music	980.00 €
Jacky Train	1 000.00 €
Judo Orry la Ville	400.00 €
La petite Vadrouille	700.00 €
Loisirs Capellois 2000	4 750.00 €
OLCVB – Volley (600 pour adhér et 210 pour invest.)	810.00 €
Printemps du Verseau	100.00 €
Plongée dans Fosses	100.00 €
Scouts et Guides de France – Groupe du Serval – Saint-Exupéry	330.00 €
Loisirs du Servois Aînés	1 830.00 €
Toujours en avant (déficit 150)	150.00 €
The Moon dance Académie	345.00 €
WSP	300.00 €

Total

42 859.00 €

La subvention pour le CCAS : 4 000 €

Voté à l'unanimité

13) Acquisition d'un terrain cadastré AB N°1

Acquisition de la parcelle, cadastrée section AB N°1 pour une contenance de 3 359 m², appartenant à l'Etat, moyennant un montant net vendeur de 16 795 €.

Voté à l'unanimité

14) Motion sur l'instauration d'un moratoire sur les fermetures des classes

M. le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur une demande adressée au gouvernement sur l'instauration immédiate et effective d'un moratoire sur les fermetures de classes.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Les membres du conseil municipal abordent la problématique de l'activité des cirques au sein de la commune, avec ou sans la présence d'animaux sauvages. L'idée de la mise en place d'un sondage en ce sens est évoquée.

La séance est levée à 22h40.

Daniel DRAY
Maire,